

INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATION RAPIDE

GRIPPE AVIAIRE H5N8

Notre département a été touché par l'influenza aviaire H5N8. Plusieurs volatiles sont morts et plus particulièrement les cygnes sur le lac de Bouzey.

La découverte de ce cas impose l'application des mesures de biosécurité renforcées dans l'ensemble des élevages situés sur le territoire de notre commune.

Ce renforcement demande aux détenteurs de volailles la mise en confinement des élevages ou la pose de filets permettant d'empêcher tout contact entre les volailles et les oiseaux sauvages.

La mise en œuvre de ces mesures reste essentielle pour éviter la diffusion de ce virus sur notre territoire et protéger les élevages contre le risque qu'il représente.

Je vous demande de bien vouloir mettre en application ces consignes.

En vous remerciant pour votre compréhension.



Chavelot le 21 Février 2017

Le Maire



Paul RAFFEL